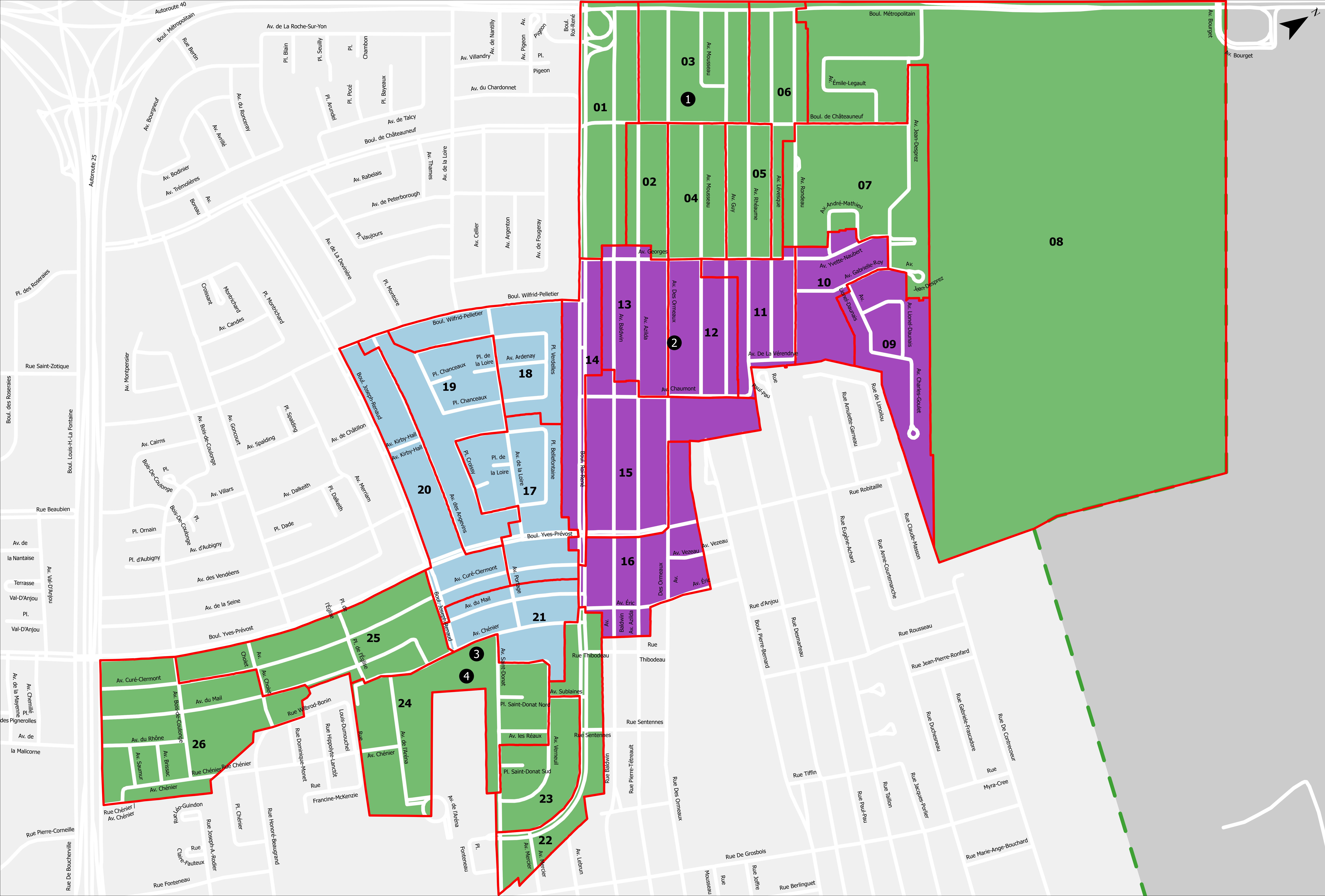




Elections

Montreal

ÉLECTION GÉNÉRALE DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021

Arrondissement d'Anjou	
District électoral de l'Est (022)	
Endroits de vote - Journées du vote	
Sections de vote	
01	ÉCOLE SAINT-JOSEPH 7725, avenue Des Ormeaux - Entrée 1 Gymnase 001-002-003-004-005-006-007-008
02	ÉCOLE CARDINAL-LÉGER 6951, avenue Des Ormeaux - Entrée 1 Gymnase 009-010-011-012-013-014-015-016
03	ÉCOLE JACQUES-ROUSSEAU ANNEXE 8330, avenue Chénier - Entrée 4 Gymnase 021-022-020-021
04	ÉCOLE CHÉNIER 5900, avenue Saint-Donat Gymnase 022-023-024-025-026
Dans l'arrondissement d'Anjou, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour dire : 1 Le maire de la ville de Montréal 2 Le maire de son arrondissement 3 Le conseiller de la ville de son arrondissement 4 Le conseiller d'arrondissement de son district	

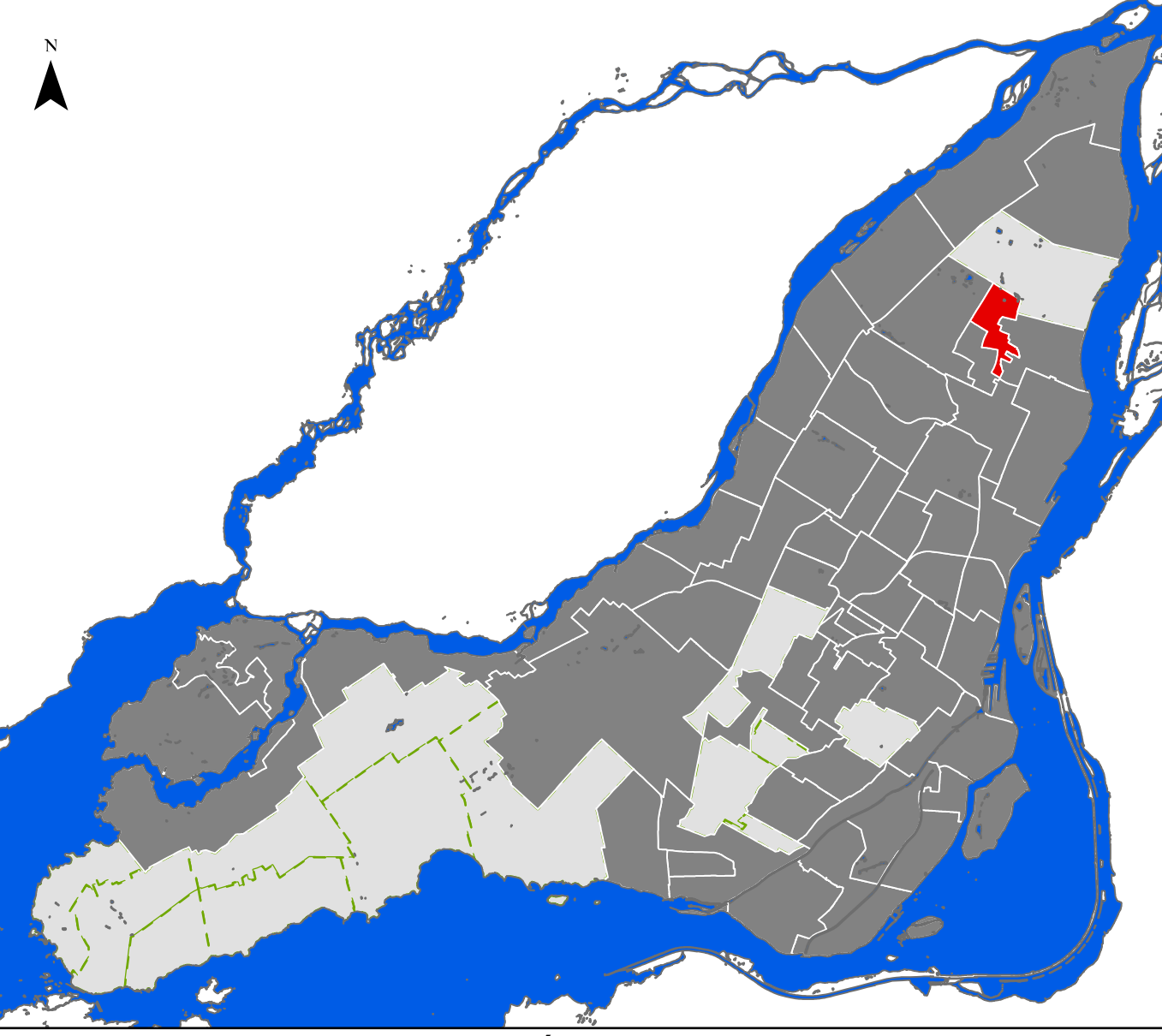
Données à jour au 2021-10-04

Produit le 2021-10-04 à 21:16

-  voie ferrée
-  limite ville liée
-  hydrographie
-  endroit de vote
-  limite des sections de vote

Montréal 

Service des infrastructures du
réseau routier
Service du greffe

elections.montreal.ca

Édition cartographique: octobre, 2021